

Attention, un bac pro 3 ans peut en cacher un autre !

A l'occasion d'un déplacement en province¹, presque en catimini, Xavier Darcos a dévoilé son intention de généraliser le bac pro 3 ans. Dans la même déclaration, il annonçait vouloir réduire l'offre des diplômes. Deux annonces que nous devons appréhender en cohérence.

Si leur mise en œuvre aboutissait, elle transformerait fondamentalement l'enseignement professionnel dans son organisation et dans ses finalités. Elle consacrerait, dans les faits, l'abandon de la formation des ouvriers hautement qualifiés par l'Education nationale.

Le bac pro 3 ans tel qu'il s'est développé depuis 2001

Initiée en 2001 sous la pression de l'IUMM², l'expérimentation des bacs pro 3 ans concerne aujourd'hui 10 000 élèves. Initialement réservée au secteur de la métallurgie, elle s'est étendue au tertiaire. En principe, les cursus 3 ans se situent en parallèle des cursus 4 ans (2 ans BEP et 2 ans bac pro) sans s'y substituer, pour permettre à tous les élèves d'atteindre le terme de la formation selon leur rythme. Il est important de souligner que dans cette configuration, les objectifs et les contenus de la formation restent les mêmes. **Aucune modification ne doit être apportée aux référentiels**, les établissements sont invités à redéfinir les rythmes d'apprentissage et des périodes de formations en entreprises.

Finalités du bac pro et durée de formation

Véritable baccalauréat, le bac pro doit être considéré à égale dignité avec les autres. C'est cependant un bac qui intègre une dimension particulière. Il associe plusieurs finalités : **formation culturelle et poursuite d'études**, comme les autres, mais également, **objectifs d'insertion professionnelle**. Ses contenus sont définis en concertation avec les professions à partir de Référentiels d'Activités Professionnelles (RAP).

Cette définition plurielle tient à son appartenance à une formation initiale "intégrée" à l'Education nationale. Elle est la résultante d'une construction historique marquée par des luttes syndicales nombreuses.

Le BEP s'inscrit dans le cursus du bac pro. Les unités constitutives des référentiels confèrent une continuité pédagogique du niveau V au niveau IV. La disparition du BEP, que peut induire le bac pro 3 ans, ne pourrait qu'affaiblir le dispositif outre le fait qu'il supprimerait une possibilité de certification pour les élèves. La raison de cette continuité BEP/ Bac pro est à rechercher dans ce modèle original qui **combine savoirs généraux et savoir-faire**. Ce n'est pas seulement une durée adaptée à des élèves supposés rencontrer plus de difficulté que d'autres, **c'est une durée qui prend en compte les exigences multifonctionnelles de la formation, à la fois scolaire et professionnelle**.

On peut néanmoins concevoir que la durée de formation soit ramenée à 3 ans pour certains élèves, mais nous devons affirmer plusieurs

conditions :

- garder les objectifs de formation et ne pas en rabattre sur les exigences de culture générale et de professionnalisation ;
- maintenir les cursus 4 ans en parallèle ;
- permettre l'obtention du BEP en cours de cursus.

Cette conception est confortée par le point de vue de l'Inspection générale qui note les aspects positifs mais aussi les limites du bac pro 3 ans, et qui met en garde contre les dangers d'une généralisation.

Mais attention, un bac pro 3 ans peut en cacher un autre !

En annonçant la généralisation des bacs pro 3 ans, Xavier Darcos s'écarte fondamentalement de cette conception.

Il n'est plus question de maintenir "les 4 ans" en parallèle. La première étape consistera, dès la rentrée prochaine, à passer de 10 000 élèves à 40 000 dans les bacs pro 3 ans. D'ici 2010, tous les élèves seraient concernés.

En second lieu, à plus ou moins long terme, les finalités des formations et leurs contenus seront redéfinies.

Comment se matérialiserait la diminution du nombre des diplômes de l'Education nationale voulue par le ministre ? **Actuellement, il existe 69 Bac pro, à terme, il devrait en rester 20.**

Selon la logique ministérielle qui veut imposer des bacs pro plus généralistes, on peut penser que cette diminution se réaliserait par l'abrogation de la totalité des bacs pro et par la création de 20 nouveaux, synthèse de plusieurs bacs pro existants.

Exemple : il existe 6 bacs pro du domaine de la maintenance avec des spécialités précises³. Le principe pourrait être de redéfinir un seul bac pro très généraliste des métiers de la maintenance, et de repousser la spécialisation professionnelle (maintenance automobile par exemple) à plus tard dans l'entreprise. Même raisonnement avec les 3 bacs pro des métiers du bois, etc.

Une conception libérale qui joue contre les qualifications

Cette proposition s'inscrit dans les objectifs de la loi Fillon qui préconise des diplômes à champ professionnel large. Elle est développée dans le rapport d'audit sur l'enseignement

professionnel qui mentionne :

"Il s'agit de concevoir les diplômes professionnels de la façon suivante : un diplôme, à spectre large, délivré par l'Etat ; des mentions de spécialisations, acquises en entreprise ou en formation. **La spécialisation fait partie du diplôme sans pour autant être reconnue dans la certification. La certification reste générale, l'expérience est particulière**".

On est dans le droit fil des revendications du MEDEF qui ne souhaite reconnaître que des compétences attachées au poste de travail.

C'est par ailleurs une conception qui vise à rendre le travailleur acteur responsable de sa formation pour "entretenir son employabilité". Ainsi, le jeune diplômé, quel que soit le niveau de sa formation initiale, doit se mettre en quête d'une formation complémentaire, dont la reconnaissance reste incertaine, via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. **La perspective d'une embauche ferme se trouvant repoussée à plus tard.**

Des résistances à cette attaque en règle contre la valeur des diplômes professionnels sont cependant perceptibles. **Elles viennent parfois des entreprises elles-mêmes** qui ne sont pas sur la longueur d'onde du MEDEF et qui restent demandeuses de formations professionnelles adaptées aux métiers.

La CGT Educ'action agira pour qu'elles se construisent avec les personnels, afin que l'enseignement professionnel ne soit pas sacrifié sur l'autel du libéralisme.

Alain Gautheron

¹ Reims, septembre 2007

² Fédération de la métallurgie du MEDEF

³ Maintenance des véhicules Automobiles (option bateau de plaisance), (option voitures particulières), Maintenance des équipements industriels, des matériels, des systèmes mécaniques automatisés (avec deux options).

Rénovation STI

Des incertitudes existent quant à l'avenir de la voie techno, particulièrement pour la filière STI dont la rénovation est repoussée, officiellement pour raison de financement.

Le risque inquiétant, c'est que, faute de candidats, la filière STI ne se tarisse, et par répercussion, qu'il en soit de même pour les STS. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà menacées de fermeture faute de candidats.